Ville de Genève
Conseil municipal

QE-95

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 14 avril 1999 de Mme Nicole Bobillier, intitulée: «Nettoyage de la Maison de quartier de Saint-Jean».

TEXTE DE LA QUESTION

La Maison de quartier de Saint-Jean, avant son installation sur la couverture des voies CFF, employait pour le nettoyage, 10 heures par semaine, une dame, cela pour la modique somme de 1000 francs par mois.

A présent, la maison de quartier, installée sur son nouveau site, a licencié cette personne et a fait appel à une entreprise de nettoyage. Est-ce pour faire des économies? Quelle sorte d'économies? (On en doute!)

La nettoyeuse est au chômage, l'entreprise de nettoyage engagée doit avoir des tarifs plus élevés (1000 francs par mois). Alors, pourquoi ce changement?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le déménagement de la Maison de quartier de Saint-Jean sur la couverture des voies CFF a eu pour conséquence de quadrupler les surfaces à nettoyer. De plus, les petites villas, comme celles qu'occupait auparavant la Maison de quartier de Saint-Jean, ne s'entretiennent pas de la même façon qu'une construction neuve.

Sachant cela, le comité de l'association de la maison de quartier a proposé l'entretien de ce nouveau bâtiment à son ancienne employée, proposition qu'elle a refusée vu l'ampleur et la nature des tâches à effectuer (usage de machines volumineuses et augmentation du temps de travail).

L'entretien de la nouvelle maison de quartier a dès lors été confié, après une étude approfondie des coûts et sur la recommandation du Service des écoles, à une entreprise spécialisée.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 14 mars 2007.